

DISCOURS D'OUVERTURE DES JOURNÉES SOCIALES (12-14 MARS 2018)

Éminence le Cardinal,
Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorable Président du Sénat,

Excellences,

Honorables,

*Messieurs les conférenciers et les modérateurs de ces Journées Sociales,
Chers membres et collaborateurs du Centre d'Études Pour l'Action Sociale,
Chers participants aux Journées Sociales Édition 2018,
Distingués invités, en vos titres respectifs,*

LE CITOYEN ET LA JUSTICE

Voilà le thème autour duquel le Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS) voudrait consacrer ces trois jours de réflexion. Mais permettez-moi, avant tout, de m'acquitter d'un agréable devoir, au nom du Père Provincial des Jésuites d'Afrique Centrale, José MINAKU (ici présent), en vous souhaitant à tous et à toutes, la bienvenue chez nous au CEPAS.

Jean de La Fontaine, auteur bien connu des Congolais, a cette phrase mémorable, tant elle charrie un message intemporel et un reflet patent de nos sociétés, même modernes :

« Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir ».

Vous avez sans doute reconnu là **l'excipit** d'une des fables les plus célèbres de La Fontaine, « *Les animaux malades de la peste* ».

Sans caricaturer la Justice en RD Congo comme étant bâtie sur « *la raison du plus fort est toujours la meilleure* », autre phrase célèbre de Jean de La Fontaine que l'on retrouve dans **l'incipit** de *Le loup et l'agneau*, ces assises auxquelles vous êtes conviés entendent soumettre au crible le **fonctionnement de la justice en RD Congo et sa perception par les citoyens que nous sommes tous**, aussi bien ceux du sommet que le citoyen lambda, ordinaire...

Tenez !

Entre des procès en suspens ou qui s'étirent éternellement en longueur ; des témoins gênants dont les traces disparaissent quelquefois ; ou encore des prisons qui se vident « miraculeusement » comme si les promesses du Christ venaient déjà à se réaliser en RD Congo, l'on ne doit pas se voiler la face : **aux yeux de beaucoup d'observateurs, la Justice congolaise paraît comme une institution gagnée par la gangrène.**

Souvent, le citoyen lambda entretient un rapport en dents de scie, et même soupçonneux avec le système judiciaire de son pays.

La confiance a cédé la place au soupçon.

Dans un tel environnement empoisonné, certains recourent à la justice populaire : *un passage à tabac par-ci ; un collier imposé à un imposteur par-là...*

Autant de formes de justice populaire qui traduisent le manque de confiance du citoyen, surtout lambda, dans le système judiciaire de son pays.

Comment améliorer ces rapports soupçonneux ?

Comment passer du soupçon à la confiance, comme cela est possible sous d'autres cieux ?

Comment, finalement, faire de la justice un recours normal, ordinaire, dont devrait profiter l'ensemble de la population sans risque de discrimination ?

Nous espérons que du choc des idées pendant ces 3 jours de réflexion, jaillira une lumière qui pourra dissiper les ténèbres qui envahissent dangereusement certains milieux judiciaires du pays ; et ainsi éclairer d'un jour nouveau les jugements de nos cours et tribunaux.

Excellences,

Honorables,

Chers participants aux Journées Sociales Édition 2018,

Distingués invités, en vos titres respectifs,

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un agréable séjour parmi nous et surtout de fructueux échanges à ce rendez-vous de l'esprit, du donner et du recevoir.

Sur ce, je déclare officiellement ouvertes les Journées Sociales du CEPAS, édition 2018 !

Je vous remercie !

Alain NZADI-a-NZADI, S.J.

Directeur du CEPAS